

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 100/2022

A la Société UDEVCO

Après avoir reçu le contrat du marché n° AOR 003/MIN.PROV.R.C.J.N.C/CGPMP3/ONG UDEVCO/H-KAT/2021, conclu avec le Ministère Provincial de l'Education, Recherche Scientifique, Jeunesse, Nouvelle Citoyenneté, Sports, Loisirs, Cultures et Arts, pour un montant total hors taxe de francs congolais cent cinquante-trois millions trois cent nonante-trois mille quatre cent quatre-vingt-trois, septante-un centimes (CDF 153 393 483,71) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 24/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

Pasteur Jean-Pierre
Directeur Général